

# Saint-Pabu

*le mag*



Kannadig #15 - Juillet 2022

[www.saintpabu.bzh](http://www.saintpabu.bzh) 

La fête  
« **Lin et goémon** »  
à Korn ar Gazel  
P. 14



Photo © Mairie Saint-Pabu

P. 4

**Travaux**  
Le Pôle Santé

P. 5

**Travaux**  
Le mur du cimetière

P. 9

**Expo d'été**  
« La Mouette Chauvin »



# Sommaire

## 03 / Vie municipale

- La cérémonie de Citoyenneté
- L'église et la Fondation du patrimoine
- Reprises de concessions au cimetière
- De nouveaux défibrillateurs

## 04 / Travaux

- Le Pôle Santé est ouvert
- Matthieu Dorelon, infirmier
- Le boulodrome
- Le mur du complexe sportif
- Le mur du cimetière

## 06 / Vie communale

- Cohabitation entre les usagers de la route
- Nos enfants, une priorité
- Il paraît que ça roule vite à Saint-Pabu !

## 07 / Transition écologique

- Production d'énergie
- Mobilités : remplacer la voiture par le vélo

## 08 / Vie culturelle

- Le Festival Petite Marée
- Artistes en résidence
- Expo d'été : « La Mouette Chauvin »
- Ciné-documentaire
- Festival Abers Blues
- Spectacle de feu et pyrotechnie

## 10 / Pays des Abers

- Les poubelles jaunes arrivent

## 11 / Education-Jeunesse

- Le Conseil Municipal Jeunes
- Le jardin pédagogique

## 12 / Vie économique

- Lise Tanguy
- Wendy Sampieri
- Au cœur des épices
- Le Mc Coyote

## 14 / Vie associative

- Fête « lin et goémon »
- L'été à la Maison des Abers

## 15 / Histoire et patrimoine

- Le lin au fil du temps

## 16 / Agenda

Retrouvez aussi le journal et toutes les actus sur :

[www.saint-pabu.bzh](http://www.saint-pabu.bzh)

 **Commune de Saint-Pabu**

Magazine semestriel n°15

# Saint-Pabu

*le mag*

Contactez-nous :

mairie@saint-pabu.bzh

Directeur de la publication : David BRIANT

Comité de rédaction composé de : Armelle Jaouen, Simon Jégou, André Bégoc, Catherine Vignon, Bernard Caluarin, Herué Bothorel

Conception et mise en page : La boîte d'idées - 06 46 08 84 14

Photographies : Mairie de Saint-Pabu, JY Tournellec, A Gondar Tournellec, N Kerguiduff, J Laot, Patrimoine & Environnement

Impression numérique : ESAT - Plabennec - Tirage : 1500 ex. - Dépôt légal à parution : Juin 2022

# L'édito du Maire

Chères Saint-Pabusiennes et chers Saint-Pabusiens,

Après deux années difficiles dues à un contexte sanitaire particulièrement pesant, à l'heure où j'écris ces lignes, la situation s'est largement améliorée. Pour autant, est-ce la fin de l'épidémie ? Nul ne peut le dire et je vous invite à garder toujours une certaine prudence vis-à-vis de ce virus. Quoi qu'il en soit, l'été est là, et avec lui le retour des manifestations dont vous trouverez une liste non exhaustive à la fin de ce « Saint-Pabu, le mag ».

Nous vous l'avions annoncé il y a quelque temps : le nouveau Pôle santé communal est opérationnel. Situé dans l'enceinte de l'ancienne école publique, il est le résultat d'un réaménagement du petit bâtiment qui contenait 2 classes. Un cabinet infirmier s'est déjà installé et nous cherchons activement d'autres professionnels médicaux et paramédicaux pour ainsi développer l'offre de soins sur la commune. Le coût des travaux s'élève à 60 000 € mais nous avons reçu 15 000€ de l'État et 27 000€ du Département, soit 70% de subventions !

Il y a un peu plus d'un an, j'ai dû prendre un arrêté de fermeture pour l'église Saint-Tugdual, alerté par Piotr Candio, architecte du patrimoine qui nous accompagne sur ce dossier. Des travaux de sécurisation d'urgence ont dû être réalisés. Depuis, c'est à un autre problème que nous devons faire face. En effet, le mur de soutènement, construit en 1935 et qui sépare le cimetière du bas de celui du haut, donne des signes inquiétants de fragilité. Des travaux de renforcement de ce mur sont donc inévitables et nécessiteront le déplacement des 2 rangées de tombes les plus proches. Lors d'une réunion avec les familles concernées, nous avons pu échanger avec elles sur le problème et je tiens à les remercier encore une fois pour leur compréhension.

Les travaux devraient commencer à l'automne, idéalement juste après la Toussaint pour qu'ils soient finis justement avant la Toussaint 2023. Bien sûr le coût de ce chantier n'est pas neutre sur le budget communal mais grâce au succès de la souscription lancée en 2018 et qui dépasse les 300 000€, les subventions déjà obtenues de la part de l'Etat et du Département (plus de 160 000€) et d'autres espérées (Fondation Stéphane Bern, mécénats ...), l'impact financier sera d'autant moins important.

Mais assez parlé d'argent, parlons un peu santé et la période que nous venons de traverser nous rappelle combien elle est importante. Le 29 juillet prochain aura lieu le traditionnel don du sang à Saint-Pabu, espace Roz Avel. A cette occasion, je voulais lancer un appel, voire un défi à tous les Saint-Pabusiennes et les Saint-Pabusiens, mais aussi à tous les estivants qui viendront gonfler la population de la commune cet été. En 2016, 101 dons avaient été effectués, ce qui reste à ce jour le record. Dans une période où les réserves de sang sont au plus bas, il est de notre devoir de nous mobiliser. Rendez-vous le 29 juillet, je compte sur vous.

Je vous souhaite un bel été en famille ou entre ami(e)s.

**Prenez soin de vous.**

**David BRIANT**

Maire de Saint-Pabu

# Cérémonie de Citoyenneté



Le samedi 26 mars, 28 jeunes avaient reçu une invitation à la cérémonie de citoyenneté. Ils étaient 18 jeunes à être accueillis par le Maire David Briant. Celui-ci les a félicités pour leur présence, leur a rappelé l'historique du droit de vote, puis leur a dit

qu'avec la remise de cette carte d'électeur, ils franchissaient une étape importante de leur vie de citoyen français. Avec lui, ils ont signé chacun leur tour leur première carte d'électeur et le livret du citoyen.

# L'église Saint-Tugdual et la Fondation du patrimoine



Le jeudi 19 mai dernier, le nouveau délégué de la Fondation du patrimoine François Cocco est venu découvrir le projet de restauration de l'église Saint-Tugdual. Une convention a été signée il y a 4 ans entre la mairie et la Fondation pour une souscription visant à aider au financement de la restauration de l'église. Aujourd'hui, à la veille du recrutement des entreprises qui effectueront les travaux, la somme mobilisée dépasse les 300 000 €.

\* voir page 5

Les subventions arrivent aussi, d'autres aides sont espérées.

À l'heure de la rédaction de ces lignes, l'équipe de maîtrise d'oeuvre finalise le dossier de consultation des entreprises qui permettra de lancer l'appel d'offres pour le recrutement des entreprises, en vue de restaurer l'église mais aussi le mur de soutènement du cimetière\*, tranche au préalable conditionnelle qui s'avère aussi urgente que la restauration de l'église.

# Reprises de concessions

En ce début d'été, une procédure de reprise de concessions échues depuis au moins 2 ans se termine. Parmi les 592 concessions dans le cimetière, une trentaine d'emplacements retourneront au domaine communal dès le 2 juillet. Il n'existe pas de concessions perpétuelles à Saint-Pabu : elles doivent être renouvelées par les familles tous les 15 ou 30 ans. Le Maire a signé un arrêté de création d'un ossuaire communal perpétuel. Les défunts présents dans les concessions échues y seront inhumés dans le respect qui leur est dû.



## Nouveaux défibrillateurs

1 VIE = 3 GESTES



Des nouveaux défibrillateurs ont été installés par les Services techniques. Ces installations visent à remplacer les anciens en place, aujourd'hui défectueux, mais aussi à renforcer le maillage sur différents sites fréquentés de la commune.



# Le Pôle Santé accueille ses premiers professionnels



Comme prévu, les travaux au Pôle Santé se sont achevés ce printemps. Ces locaux permettent de recevoir les futurs professionnels de santé dans des espaces conçus à la fois pour assurer la confidentialité de chaque activité (3 espaces privés locatifs de 22 m<sup>2</sup>, 14 m<sup>2</sup> et 65 m<sup>2</sup>) mais pensés également pour leur permettre d'échanger, d'éviter la pratique isolée et enfin de se ressourcer et se détendre dans une salle de pause d'une surface de 13 m<sup>2</sup>. Dans l'idéal, ces locaux pourraient accueillir un(e) médecin, voire deux si le local est partagé, un cabinet infirmier et un(e) ou deux kinésithérapeutes. En effet, pour cette dernière activité, il est prévu un local de 65 m<sup>2</sup> comprenant un grand local technique et 3 box séparés.

Le cabinet Billi-Bernard-Dorelon s'est installé dans le local de 14 m<sup>2</sup>. Durant la phase réflexion du projet et les travaux, nous avons également été approchés par un médecin et une kiné avec qui nous avons travaillé à la conception et à l'agencement du Pôle Santé. Malheureusement, ces deux dernières n'étaient pas encore prêtes pour une installation sur Saint-Pabu. Nous avons alors décidé de démarrer rapidement l'ensemble des travaux afin de démontrer que, pour notre part, nous étions décidés à faire vivre ce Pôle Santé.

La recherche active des professionnels(les) de santé est en cours. Nous avons interpellé par courrier l'ordre des médecins et kinésithérapeutes, rencontré la chargée de mission du Contrat Local de Santé du Pays de Brest qui coordonne toutes les initiatives liées à la pratique des soins. Nous allons maintenant rencontrer les professionnels locaux de santé et leurs organisations comme la Maison de Santé Multi-sites de Ploudalmézeau (qui gère la prise en charge de la patientèle) ou la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Brest Iroise, basée à Saint-Renan, association qui regroupe des acteurs de santé du territoire autour d'un projet de santé commun dans le but d'améliorer la prise en charge coordonnée des patients. Tous ensemble, nous y arriverons. Pour leur part, les élus de Saint-Pabu sont mobilisés pour la réussite du Pôle Santé.



## Témoignage de Matthieu Dorelon, nouvel infirmier à domicile

*« Je me suis installé en cabinet infirmier le 1<sup>er</sup> avril dernier. J'ai obtenu mon diplôme en 2014, puis exercé durant 2 ans à Valence, un an en intérim et remplacements divers, 3 ans à l'hôpital en Guyane française, puis 2 ans en remplacements, essentiellement au Relecq Kerhuon et à Saint-Pabu, j'ai saisi l'opportunité du départ en retraite de Mireille Chevalier, mon employeur à Saint-Pabu, pour m'installer avec Odile Billi-Bernard.*

*En 2021, j'ai eu vent d'un projet de création d'un pôle santé dans les locaux vacants de l'ancienne école publique ; c'est ainsi que je me suis rapproché de la Mairie, me positionnant pour y installer mon futur cabinet infirmier.*

### Mon avis sur le local ?

*Le bâtiment est fonctionnel, agréable. Travailler dans un espace pluridisciplinaire correspond totalement à mon projet professionnel. Partage de locaux et échanges avec d'autres professionnels de santé évitent de s'isoler et encouragent à s'adapter au mieux aux besoins des patients. »*

**Cabinet**  
Billi-Bernard-Dorelon :  
**06 43 41 62 52**  
Permanences au Pôle Santé  
sur rendez-vous

## Boulodrome



Des travaux d'aménagement du boulodrome couvert derrière la mairie ont été réalisés en régie en février dernier. Outre le nivellement et le remplacement des revêtements du sol, une barrière chicane a été installée à l'entrée du bâtiment, pour éviter que les engins motorisés ne dégradent le sol.

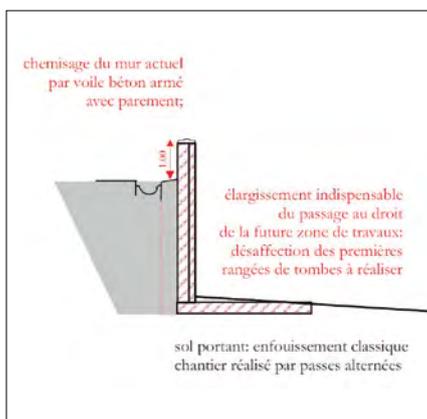
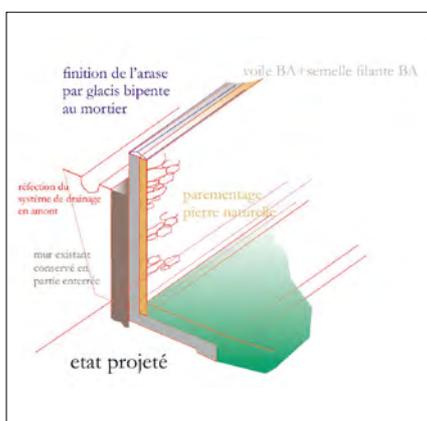
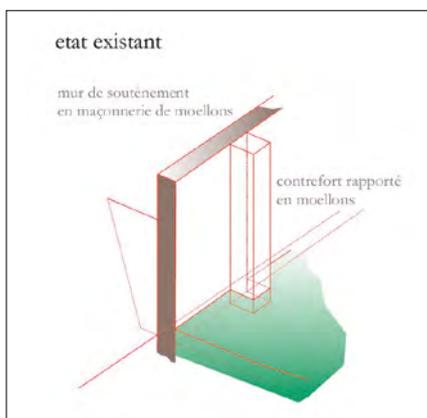
## Un mur au complexe sportif

Une haie qui séparait le terrain de foot du parking du complexe sportif a été enlevée pour être remplacée par un mur de parpaings. La Mairie a réalisé les travaux de terrassement et fourni les matériaux ; les bénévoles d'Avel Vor se chargent de la construction du mur.



# Le mur du cimetière

## vers un renforcement d'urgence



*Dans le Mag de décembre dernier, un article relatait l'extension du cimetière et la construction de son mur de soutènement en 1935. Nous n'imaginions alors pas être confrontés si vite à l'urgence du renforcement du mur.*

En novembre dernier, des sondages ont été réalisés à la base de l'église, du mur, et dans le sol du cimetière du haut, afin d'étudier la nature du sous-sol. Lors de la réunion de présentation de l'avant projet définitif (APD) en février, l'équipe de maîtrise d'oeuvre a présenté les techniques de restauration de l'église et du mur. Lors de cette réunion, les options ont été retenues, dont la nécessité d'intervenir rapidement sur le mur. La technique la moins invasive au sol et la moins impactante pour les sépultures en place est la pose, en appui contre le mur existant, d'un contrefort en béton armé. Ce contrefort aura par contre une assise de 3,50m de largeur au sol. Le passage des engins de chantier à chenilles nécessite une largeur de sécurité de 4m.

**C'est pourquoi la commune se voit dans l'obligation de désaffecter 4m au pied du mur : 2 rangées de tombes doivent être déplacées et transférées définitivement dans le cimetière du haut. Les familles concernées ont été conviées à une réunion d'information en mars dernier, où l'architecte du patrimoine en charge du projet a présenté les défaillances du**

mur et l'emprise au sol des travaux de restauration. Depuis, les familles sont reçues individuellement pour préparer les transferts des sépultures, transferts qui seront réalisés avant les pluies de l'hiver.

**Les travaux de maçonnerie sur le mur pourront alors être réalisés. Ces travaux visent littéralement à sauver le cimetière :** sans intervention, plusieurs rangées du cimetière du haut pourraient être impactées, ainsi que plusieurs rangées de tombes du cimetière du bas.

Parallèlement, dès l'hiver, la restauration de l'église Saint-Tugdual devrait débuter par la pose des échafaudages et du parapluie ; suivront la dépose des ardoises, le démontage de la totalité de la charpente, le renforcement des murs, avant la reconstruction...

**Après les travaux du cimetière, un autre défi restera à relever :** la végétalisation maîtrisée de ses allées !

Les échanges et visites de sites se poursuivent avec élus, agents des services techniques et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - [www.caue-finistere.fr](http://www.caue-finistere.fr)).

# Vers une cohabitation apaisée entre tous les usagers de la route

Faire cohabiter sereinement les usagers de la route est une préoccupation permanente de la municipalité. Il suffit de regarder, dès les beaux jours, le développement des déplacements doux (piétons, cyclistes, trottinettes...) pour se rendre compte que les pratiques de plusieurs publics (habitants, scolaires, touristes...) évoluent et que des besoins d'aménagements, de signalisation adaptée et de stationnement sont de plus en plus nécessaires. Bien sûr la municipalité a son rôle à assumer, mais la sécurité est l'affaire de tous et chacun doit aussi se rendre compte que nos comportements routiers doivent évoluer et s'adapter à ce nouveau contexte.

## Après les études voici venir les réalisations

### Merci aux participants de notre enquête Mobilité

Finistère Ingénierie Assistance (FIA) a terminé son diagnostic et nous a livré quelques pistes d'aménagement qui demandent encore réflexion et concertation avec les riverains concernés. Le programme A VELO 2 viendra conforter ces préconisations et apporter une vision plus opérationnelle des actions à mener. La CCPA a aussi lancé une étude sur les liaisons intercommunales à laquelle nous nous associons également. L'étude FIA est disponible sur le site internet de la commune, en voici un extrait :

### Stratégie

- **Identifier les voies enjeu pour la pratique du vélo** et étudier la création d'**aménagements cyclables** ou les conditions d'une **circulation apaisée** (en lien avec le plan de circulation)
- **Hiérarchiser le réseau viaire** pour attribuer aux voies une **vocation adaptée**
- **Élaborer un plan de circulation adapté**
- **Encourager la pratique des modes actifs :**
  - Indiquer les cheminements doux, les nommer
  - Indiquer le **temps de trajet** à vélo vers les écoles, vers les équipements, vers le centre...
  - Accompagner des opérations en faveur du vélo
  - Ex : « *Savoir rouler* » par les élèves de l'école publique, atelier de réparation...
- **Définir le périmètre de la zone 30 km/h**
  - Créer des **portes d'entrées** de la zone 30 km/h (= zone agglomérée)
  - Réaménager au fur mesure que des travaux sont envisagés sur ces voies pour **donner davantage de place aux modes doux**.
- **S'appuyer sur les aménagements existants :** certains aménagements récents ne sont pas toujours optimaux (largeur inférieure aux recommandations, manque de continuité...). Pour autant, il ne s'agit pas de tout refaire mais de sécuriser les déplacements à vélo court terme et réaménager à long terme.

L'étude FIA est sur le site : [www.saint-pabu.bzh/fr/vie-municipale/mobilites](http://www.saint-pabu.bzh/fr/vie-municipale/mobilites)

## Nos enfants, une priorité



L'ALSH et les écoles au premier rang dans les initiatives vers les plus jeunes, merci aux organisateurs et encadrants...

Le 15 avril, 19 enfants ont apporté leurs vélos à l'ALSH, un parcours pour les plus petits et des balades pour les plus grands.

Le dispositif « Savoir Rouler A Vélo » est mis en oeuvre auprès des écoliers. Il contribue à les responsabiliser sur leur sécurité, développe leur autonomie (et celle des parents) en leur permettant d'aller et venir à moindre coût, et en fait des acteurs de la transition écologique.



## Il paraît que ça roule vite à Saint-Pabu !!

Il y a 3 ans, la municipalité s'est dotée d'un radar pédagogique. Depuis, vous pouvez l'apercevoir régulièrement sur différents tronçons des artères de la commune.



En plus de sensibiliser les automobilistes aux excès de vitesse, il nous apporte de nombreuses informations comme le comptage des flux de véhicules sur les axes principaux et les vitesses enregistrées. Ces données nous servent de références lors de nos réflexions sur les aménagements futurs.

Un critère communément retenu pour comparer les vitesses est le V85, c'est-à-dire la vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des automobilistes. En faisant la moyenne de toutes les données recensées jusqu'à présent nous arrivons à un V85 de 49.6 km/h, 50 étant la vitesse réglementaire en agglomération. MERCI donc à la très grande majorité de nos automobilistes. Ceci ne doit cependant pas nous satisfaire car cela signifie aussi que 15 % des usagers sont au-dessus et parfois largement...

## La production d'énergie

**Le SDEF vient de nous communiquer les chiffres de production de nos panneaux solaires installés sur le hangar des services techniques. La puissance installée de 36 KW a permis de produire sur 3 ans 122518 Kwh, soit une moyenne de 40839 kw/h par année.**



Pour rappel, la consommation électrique annuelle des bâtiments municipaux et éclairage public est de 255000 kw/h. Elle reste maîtrisée grâce notamment aux suivis et préconisations d'Energiece. Les attentions spécifiques portées sur nos bâtiments les plus énergivores (Roz Avel et le complexe sportif), ont permis d'optimiser nos consommations. Le remplacement de tous les spots d'éclairage public par des LED est pratiquement terminé, les derniers

lampadaires seront équipés dans les mois à venir. Nous serons sur le podium, avec la médaille de bronze, des communes du Finistère à avoir réussi la transition vers le 100% LED et ainsi réduire fortement nos consommations.

ZERO fuel sur la commune, c'est fait depuis l'ouverture de notre nouvelle école. Très bientôt, nous pourrions connaître les chiffres de consommation et de production d'énergie de ce nouveau bâtiment.

## Mobilités actives

Remplacer la voiture par le vélo...

### À la plage à vélo !

Pour améliorer le stationnement des bicyclettes aux abords des plages, les services techniques ont installé des supports en bois. Ces emplacements à vélos se trouvent sur les parkings des plages de Koulouarn, Erleac'h et Korn ar Gazel, ainsi que des bacs à marée pour les gros déchets collectés apportés par la mer. Ces installations seront ensuite réévaluées lors du programme Avélo2, en cohérence avec les futurs aménagements autour de la Maison des Abers.



### Prime à l'achat de vélos à assistance électrique

La commune souhaite soutenir toute initiative visant à réduire l'utilisation de véhicules thermiques : covoiturage, marche à pied, usage du vélo, remplacement d'une seconde voiture... Elle propose en 2022 une aide financière de 100€ à tout habitant de la commune (offre limitée à 10 personnes) pour l'achat d'un vélo, tricycle, vélo cargo neuf à assistance électrique. Cette prime à l'achat sera attribuée sous conditions de ressources, de même que le bonus alloué par l'état. Ces deux aides peuvent se cumuler pour un montant total de 200€. Renseignements en mairie et sur le site internet de la commune.



# Festival Petite Marée :

## Un festival de contes pour les tout-petits

Le Festival de contes Petite Marée a jeté l'ancre à Saint-Pabu en avril dernier pour deux spectacles à destination des plus jeunes de la commune. La médiathèque de Saint-Pabu, animée par Karine Maçon, a accueilli en matinée pour un « bébés lecteurs » spécial la conteuse Laëtitia Bloud et son spectacle à destination des 1 à 3 ans « Écoute ça pousse ! ».

Les bambins, accompagnés de leurs assistantes maternelles, de leurs parents ou grands-parents s'émerveillent dans ce spectacle du réveil de la nature au printemps, du retour des couleurs, des parfums, des fleurs et des petits animaux qui sortent de leur cachette à la fin de l'hiver. Dans un jardin coloré, entouré de papillon, chenilles, oiseaux et libellules, de petits pots de terre, de graine et d'une trousse à outils de jardinier, on conte et on chante le cycle des saisons. Avec ses objets et instruments tels que le bol tibétain, un bâton de pluie, un kalimba, des apeaux, une guimbarde, la conteuse émoustille les sens des enfants ravis !



L'après-midi, ce sont 66 élèves de maternelle des écoles de la commune qui ont été invités au spectacle de la conteuse Anne-Lise Vouaux Massel, *Mmmh c'est bon !*

Un spectacle énergique, drôle et cruel, un spectacle participatif, qui fait appel autant au visuel, grâce une gestuelle riche et précise, qu'à la saveur des mots et qui a séduit l'ensemble du public.

# Les artistes en résidence :

## Les écoliers s'initient à différentes pratiques artistiques

Au mois de mai dernier, 4 artistes plasticiens du collectif Espace d'apparence en résidence de création à La Maison des Abers dans le cadre d'un projet artistique nommé « De la Nature », ont été sollicités par la commune pour animer des ateliers créatifs auprès des élèves des deux écoles primaires.

L'ensemble de ces ateliers se sont bien déroulés et les enfants repartent avec de beaux souvenirs de ces rencontres avec des artistes professionnels, qui, de leur côté, ont exposé leurs travaux à la Maison des Abers le week-end des 4 et 5 juin.



Les CE de l'école de l'Aber Benoît ont, pour leur part, travaillé avec Marie-Claire Raoul sur un atelier de vannerie spiralée.



Les CM des deux écoles et les GS-CP de l'Aber Benoît ont côtoyé l'artiste Marianne Rousseau pour des ateliers sculpture et teinture végétale.



Les CP-CE de Saint-Martin ont découvert la sérigraphie avec un atelier nommé « Bleu Canyon » animé par Marieke Rozé et Vincent Lorgeté.

# Agenda 2022

## Vos rendez-vous du second semestre



Ciné-documentaire

### NOUVELLE ZÉLANDE

Le joyau des antipodes  
de Alain BASSET

**16** Dimanche  
octobre  
à 16h30 espace Roz-Avel



On en connaît le rugby, les moutons et les incroyables paysages du « seigneur des anneaux... » mais la « terre au long nuage blanc » des Maoris, est une nature presque intacte qui détonne avec ses manchots aux yeux jaunes, ses albatros royaux ou ses oiseaux sans ailes, comme le kiwi.

Cette faune unique évolue dans des forêts dignes de l'ère primaire, des volcans à l'activité incessante, ou des montagnes couvertes de glaciers s'approchant des flots rugissants de la mer de Tasman.

Partons à la découverte de ces deux îles des antipodes où cohabitent descendants d'immigrants européens et maoris, colosses du Pacifique débarqués les premiers sur des îles séparées de l'Australie voilà 100 millions d'années.

Ce pays attire encore aujourd'hui une jeunesse avide de s'immerger dans une société ouverte, de partager un steak de chevreuil un verre de Sauvignon blanc à la main, de goûter à une vie loin des tumultes du Monde...



Festival Abers Blues

### TWO ROOTS

Pierrick Biffot et Sophia Tahï

**06** Dimanche  
novembre  
à 17h espace Roz-Avel



**De l'ombre à la lumière :** voilà littéralement le voyage que nous proposent Two Roots dans ce spectacle. Ils nous plongent dans quelques racines africaines et dans l'essence même du blues américain. Sophia Tahï et Pierrick Biffot nous distillent avec talent le nectar des « worksongs ». Il ne manque plus qu'un bon moonshine pour déguster leur blues salvateur, comme une échappatoire au quotidien difficile et un formidable cri d'espoir. Chacun de ces rythmes découlant directement de l'héritage africain de ses créateurs, cette musique ne pouvait que renvoyer les deux interprètes de ce duo à leurs propres racines. Ils y retrouvent la transe et les rythmiques particulières qui font partie des musiques dites « inspirées », terrain de prédilection des deux musiciens. Dans ce duo, le talentueux guitariste peut, tout à son aise, déployer sa formidable technique et laisser parler son savoir. Et ce sont les battements de coeur de la chanteuse que l'on entend dans chaque note émise par une voix profondément « roots ».



Spectacle et pyrotechnie

### ALIÉNOR

par la compagnie Belizama

**22** Jeudi  
décembre  
à 18h Place de l'Eglise

Le spectacle Aliénor vous emmène tout droit dans un univers médiéval où musiques et costumes vous feront voyager dans un autre temps. Laissez-vous embarquer dans une autre époque, un voyage hors du temps qui éblouira petits et grands !



EXPOSITION

Du 23 juin  
au 19 septembre

Installée tout au long du GR34

## La Mouette Chauvin

La Commune de Saint-Pabu, dans la continuité des projets d'expositions sur le GR34 menés par Mariette Gélébart et la précédente équipe municipale, propose cette année de découvrir une artiste peintre illustratrice bretonne, établie à Guissény.

Aurélie Chauvin alias La Mouette Chauvin, suit un parcours scolaire dans les écoles d'arts appliqués de Sèvres, Duperré, Corvisart en région parisienne, une formation aux outils multimédias autant qu'aux techniques artistiques traditionnelles puis évolue plusieurs années dans le monde de l'infographie et du dessin industriel assisté par ordinateur. Nostalgique de ses années de pratique artistique et bercée par les contes et légendes de Bretagne, région qui la fascine, il était évident pour elle de revenir, aux sources, vivre en famille, à Guissény.

La voilà qui prend les pinceaux, Rotring, feutres, Poscas... Commence alors cette activité, qui la mène à fréquenter les expositions, salons d'art, marchés artisanaux de la région Bretagne.

L'exposition Aurélie Chauvin se déroulera du 23 juin au 19 septembre. Installée tout au long du GR34 à Saint-Pabu elle présentera 12 de ses oeuvres. Ces jeunes personnages allient tradition et modernité. Les oiseaux marins et la faune endémique les accompagnent pour une ode à la nature et à une Bretagne qui ne cesse de nous émerveiller de ses déclinaisons de bleus, de verts, de sa force et sa douceur.

**Les oeuvres de La Mouette Chauvin sont présentes dans la galerie d'art du comptoir des produits Bretons à Landerneau.**

Site web : [www.lamouettechauvin.com](http://www.lamouettechauvin.com)

FB : @aurelie.chauvin.50

Insta : @lamouettechauvin



Reproductions de peintures en grands formats sur toile cirée.

# Les **bacs jaunes** arrivent dans le Pays des Abers

La Communauté de Communes du Pays des Abers répond à vos attentes en déployant ce nouveau service qui facilitera le tri de vos déchets.

## C'est nouveau !

Prochainement vous pourrez trier vos emballages à votre domicile. La communauté de communes du Pays des Abers va équiper tout le territoire (*habitants, professionnels, établissements publics et privés*) d'un nouveau service : la collecte des emballages et papiers en bacs jaunes à domicile.

## Cette nouvelle collecte d'emballages et papier permettra :

- De répondre à vos besoins
- De simplifier le geste de tri

## Vous serez équipés de deux types de bacs correspondant chacun à une collecte différente :

- Les bacs à couvercle bordeaux serviront pour les ordures ménagères (*emballées en sac*)
- Les bacs à couvercle jaunes serviront pour les déchets recyclables (*en vrac*)

**Les collectes interviendront une semaine sur deux.**



## L'arrivée des bacs jaunes en 4 étapes :

- **Etape 1** – Juin/août 2022  
Recensement de vos besoins en bacs (remplissez le questionnaire)
- **Etape 2** - Septembre/octobre 2022  
Préparation des nouveaux bacs
- **Etape 3** - Novembre/décembre 2022  
Distribution des bacs à votre domicile
- **Etape 4** - Janvier 2023  
La nouvelle collecte démarre.

**Pour tout complément d'information, le service gestion des déchets est à votre disposition au 02 30 06 00 26 ou par mail [concertation@pays-des-abers.fr](mailto:concertation@pays-des-abers.fr)**

Vous n'avez pas internet, vous pouvez compléter le formulaire auprès de votre mairie avec un enquêteur, **renseignez-vous auprès votre mairie.**

Nous vous rappelons que ces nouveaux bacs vous permettront de déposer tous vos emballages en vrac, sans poche et en mélange (bouteilles et flacons en plastiques, papier/carton, emballages métalliques). Les emballages en verres continueront à être déposés dans les colonnes à verre.

## Mais pour ce faire nous avons besoin de vous !

Votre participation est essentielle, nous comptons sur vous pour compléter le questionnaire qui nous permettra d'organiser la livraison des bacs à votre domicile. Rendez-vous sur le site.

**Scannez et consultez** →

# Le Conseil Municipal Jeunes



Après la période perturbée de la Covid, le CMJ reprend doucement ses activités.

**Une réunion importante a eu lieu en avril :** lors du tour de table, les jeunes ont exprimé leurs souhaits de réalisations. Devant le flot d'idées, une priorité a été retenue car réalisable avant l'été : l'organisation d'un après-midi intergénérationnel en juin.

## Le plan du jardin pédagogique



Les enfants de l'ALSH ont effectué des plantations et semis de légumes et fleurs. Arrosages et soins sont au programme de la garderie, en attendant la mise en oeuvre du projet global : le plan a été dessiné par Christophe Nicolas et Yvonne Rouzic pour le groupe Saint-Pabu au jardin.

## La cérémonie du 8 mai



Quelques jeunes s'étaient levés tôt le dimanche 8 mai, pour participer à la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'Armistice, devant le Monument aux Morts au Bourg de Saint-Pabu. Soline et Iwen ont notamment accompagné le Maire David Briant lors du dépôt de gerbe, Yanis portait le drapeau CMJ, accompagné de Garance et Julien.

**Le CMJ vous donne rendez-vous pour présenter ses projets dans le Mag de décembre prochain !**

## L'après-midi intergénérationnel du 18 juin

Ce moment convivial a eu lieu entre le moment de la rédaction de ces lignes et la distribution de ce Mag : en espérant qu'il ait permis de retisser du lien social entre les habitants de toutes les générations !



## Lise Tanguy

### Manager de commerces

5 communes du Pays des Abers, dont Saint-Pabu, ont saisi l'opportunité de se faire accompagner par **Lise Tanguy**, nouvelle manager de commerces.

Sa mission s'inscrit dans le cadre de la démarche « Petites villes de demain » qui vise à redynamiser les centre-bourgs, démarche dans laquelle la commune de Saint-Pabu s'est clairement engagée.

**Lise** est présente à Saint-Pabu un jeudi sur deux mais elle se rend disponible sur d'autres créneaux selon les besoins. Cette mission d'une durée de deux ans consiste à réaliser un diagnostic de la structure commerciale via une enquête de consommation (réalisée en mai), des rencontres avec les commerçants et des recherches sur le territoire. Ce diagnostic débouchera sur la mise en place d'actions à court, moyen et long terme.

*« Ma mission est collective car elle vise à mutualiser le développement des activités des 5 communes dont j'ai la charge : l'enquête commerce réalisée en mai en est un exemple. Ainsi élus, commerçants et habitants auront les mêmes objectifs. Cela pourrait par exemple aboutir à l'acquisition d'un commerce pour l'installation d'une boulangerie ».*

**Lise** est également disponible pour l'accueil, l'information et l'accompagnement des commerçants ainsi que l'animation commerciale afin de dynamiser le bourg, créer du lien avec la population.

**Contact :** Mairie de Saint-Pabu



## Wendy Sampieri

### Naturopathe

**Wendy Sampieri** s'est installée à Saint-Pabu il y a quelques mois. Elle est praticienne naturopathe et iridologue, formée à l'ISUPNAT (Institut Supérieur de Naturopathie), école agréée par la FENA (Fédération Française des Écoles de Naturopathie) et membre de l'OMNES (Organisation de la Médecine Naturelle et de l'Éducation Sanitaire).

*« Après avoir exercé plusieurs années dans le domaine du social, un souci de santé m'a obligée à m'arrêter. Pour me soigner, j'ai eu recours à la naturopathie. C'est ce qui m'a conduit à me former à ce savoir pour en faire mon métier. »*

La naturopathie est d'abord un art de vivre qui ne se substitue en aucun cas à la médecine conventionnelle : elle stimule nos capacités d'autoguerison en s'appuyant sur l'alimentation, l'activité physique et la gestion psycho-émotionnelle, pour que notre corps retrouve le chemin de la guérison. C'est avant tout une médecine de prévention qui s'articule parfaitement avec toutes les autres pratiques médicales, paramédicales et sanitaires.

Lors d'une consultation, **Wendy** effectue un bilan de vitalité constitué d'une analyse morpho-physiologique, une étude de l'iris et un questionnaire. Elle élabore ensuite avec son client des conseils en hygiène de vie intégrés à une cure personnalisée.



**Prestations et tarifs**

[www.wendy-sampieri.fr](http://www.wendy-sampieri.fr)

**Cabinet de consultation**

1bis, rue de Bel Air - Saint-Pabu

**Prise de rendez-vous**

**Téléphone :** 06 09 14 22 06

**Mail :** wendysampieri@gmail.com

## Au cœur des épices

Depuis des années, **Betty et Jean-Paul Dieudonné** tiennent un stand d'épices sur les marchés et salons. À force d'entendre les clients leur réclamer un magasin fixe, ils se sont lancés et ont ouvert leur boutique le 16 décembre dernier.

L'endroit au décor soigné et chaleureux débord de boîtes, flacons enfermant des trésors d'épices, piments et saveurs du monde entier.

**Betty privilégie le relationnel, le contact direct :**

« *Nous ne vendons pas en ligne, mais nous expédions des colis à des clients qui se trouvent à l'autre bout du monde.* »

« *Nous donnons à nos clients des recettes, astuces, ils reviennent ensuite nous en proposer d'autres. C'est un échange constant que j'aime particulièrement. De même, nous adaptons sans cesse notre offre à la demande* », ajoute Betty.

C'est ainsi que des coffrets cadeaux, une offre de gâteaux, chocolats, pains spéciaux aux épices sont apparus.

**Betty et Jean-Paul** fournissent par exemple des galettes bretonnes au Camping de l'Aber Benoît.

Sur la terrasse ensoleillée, une machine à glaces à l'italienne a fait son apparition.

« *Nous organisons des ateliers du goût sur divers thèmes à nos clients. Nous avons pour projet d'aménager un espace bien-être où nous pourrions organiser des salons.* »



**À la belle saison,  
la boutique est ouverte**

**Mardi au dimanche :**  
de 10h à 12h et de 14h à 19h.  
2, rue de Kervigorn - Saint-Pabu  
**Téléphone :** 06 73 14 88 71  
**Mail :** dieudonne.betty@yahoo.fr

## Mc Coyote

Bar - Restaurant - Crêperie



Le **Mc Coyote** a ouvert le 23 mars dernier, succédant au mythique « à l'Abordage » tenu par Marie-Ange Le Gléau durant 45 ans.

Bénédicte en est la gérante, secondée par Serge et Virginie Colliou associés dans la société VBS.

Des réaménagements ont été réalisés rapidement, dont une terrasse plein Sud dans le petit jardin.

« *Nous voulions un espace partagé, amenant plus de convivialité : nous avons reçu un super accueil : Marie-Ange et ses anciens clients continuent de venir nous voir.* »

Le **Mc Coyote** est ouvert tous les jours sauf le lundi.

« *Nous proposons des crêpes en continu tous les jours, des menus restaurant du vendredi au dimanche (réservation conseillée), toujours à des prix accessibles. Nous avons été surpris par le succès des plats à emporter : il y a beaucoup de passage via le GR34. Nous venons d'ailleurs d'embaucher plus tôt que prévu 2 jeunes en alternance* ».

Cet été, le **Mc Coyote** prévoit une guinguette le soir du feu d'artifice du 13 juillet.

Le 23 juillet, une soirée sera organisée avec le Coyote Band.

**Pourquoi Mc Coyote ?**

« *On ne répond pas à cette question (rires), chacun peut tout imaginer. On voulait un nom qui interpelle, c'est réussi* » dit Serge Colliou.

1, rue de Ruellou - Saint-Pabu

**Réservations :**  
02 29 02 70 84

**Horaires et prestations :**  
**Actualisés sur Facebook :** MacCoyote

# Patrimoine et Environnement

## Fête « lin et goémon »

**Le dimanche 10 juillet**, l'association Patrimoine et Environnement fera revivre, pour sa seconde édition, les activités autour du lin et du goémon.

Ces 2 richesses de notre région étaient représentatives de la Bretagne au cours des siècles passés, avec un retour en force, mais hélas momentanément dans les années 50.

Ce 10 juillet fera l'objet d'une attention particulière avec la présentation de diverses activités, dont l'arrachage du lin à la main auquel tout le monde pourra participer, une exposition sur sa culture ici durant



cinq siècles, et des différents stades de transformation comme l'égrenage, le teillage et le peignage.

A ce projet se greffe l'activité goémonière qui sera mise en valeur avec la fabrication d'un pain de soude, et une exposition sur le ramassage, le brûlage et le traitement du goémon.

Randonnées en calèche, course de paddle, chants marins et chants bretons, exposition

et démonstration de broderies bretonnes, bar à huîtres, crêperie et buvette viendront également animer toute cette journée qui se veut instructive, mémorielle et festive, sous un soleil qui sera bien sûr au rendez-vous.

**Nous vous espérons nombreux à venir participer à cette belle histoire de notre pays du Léon.**



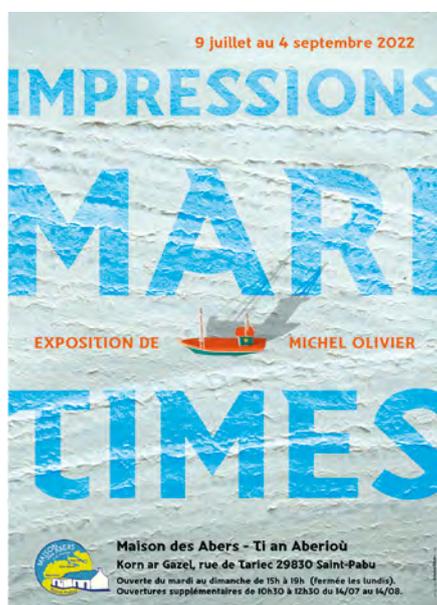
## Un bel été à la Maison des Abers

**La Maison des Abers-Ti an Aberioù sera ouverte durant les vacances d'été**

*Du mardi au dimanche (fermée les lundis)*

*du samedi 9 juillet au dimanche 4 septembre de 15h à 19h*

*ouverture supplémentaire du 14 juillet au 14 août de 10h30 à 12h30*



### Exposition

« Impressions Maritimes :  
Unir la typographie et le papier »  
de Michel Olivier

Une rencontre passionnée pour sublimer le papier, en faire l'éloge, lui donner une autre dimension, de nouvelles formes, le présenter comme une matière vivante. Jouer sur les grammages et les pâtes à papier de lin, de chanvre ou d'écorce de mûrier, pour donner naissance à des créations inattendues. Un récit pas comme les autres, l'idée d'un trait d'union pour une même passion." Vernissage le 9 juillet à 18h. Rencontres avec l'artiste les 15 juillet et 12 août à 17h30.

### Animations

Durant la Fête « Lin et goémon » portée par Patrimoine & Environnement le dimanche 10 juillet – Dégustation d'algues le dimanche 14 août à 11h et à 18h.



La Maison des Abers prête **3 sacs à dos de découverte de la nature** avec livret d'accompagnement et outils d'observation. Cet été un nouveau sac à dos pour découvrir la pointe de Korn ar Gazel a été réalisé grâce à Klervi Le Failler-Tromeur, stagiaire de l'association.

Pêche à pied, safari dans les dunes, balades contées, jeux, observations diverses sont au menu du copieux **programme des sorties Nature et Patrimoine**, du 9 juillet au 30 août, sur réservation (programme, dates et tarifs en ligne sur [www.maisondesabers.fr](http://www.maisondesabers.fr)).

**Contacts :** 02.98.89.75.03

**Mail :** [contact@maisondesabers.fr](mailto:contact@maisondesabers.fr)

**Facebook :** [maisondesabers](https://www.facebook.com/maisondesabers)

**Instagram :** [maisondesabers](https://www.instagram.com/maisondesabers)

# Le lin au fil du temps

**De nos jours, on ne parle plus guère du lin. Sa culture sur le littoral du Bas-Léon est presque oubliée, éclipsée par le passé toilier du Haut-Léon.**

Cette production a pourtant fait la fortune du Léon (nous lui devons les enclos paroissiaux et les Calvaires bretons). En 1680, la production léonarde de toile de lin était de 10 000 km. Il aurait suffi de 4 années de production pour faire le tour de la terre ! À Saint-Pabu aussi, du lin fleurissait dans les champs : nos ancêtres le semaient, le récoltaient, le transformaient (rouissage, teillage, peignage, filage), le tissaient pour en faire des toiles et des vêtements.

**Le déclin de cette production a commencé au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour presque disparaître au XIX<sup>e</sup> et renaître brièvement au XX<sup>e</sup> siècle.**

Plus de teillage, peignage ni filage au programme : même si les travaux se limitaient au semis, sarclage, arrachage, rouissage, égrenage puis vente des tiges de lin et des graines, cela nécessitait beaucoup de main d'oeuvre ! Des courtiers assuraient la distribution de semence et organisaient le transport des tiges et graines produites vers les usines : les deux derniers courtiers de Saint-Pabu, aussi cultivateurs, étaient Yves Jaouen de Kerdonval et Jean Cadour de Kervasdoué. Faute de rentabilité, la culture du lin a cessé en 1954.

## Une plante extraordinaire

La rotation de culture est longue : 7 années sont nécessaires avant de pouvoir en semer à nouveau dans la même parcelle. Toute culture produite après le lin voit ses rendements augmentés : les racines du lin explorent le sol jusqu'à un mètre de profondeur, à la recherche des nutriments nécessaires. C'est une plante écologique : peu d'intrants sont nécessaires pour sa production.



Le lin a un cycle de vie de 100 jours : il est semé au début du printemps. Il fleurit 70 jours plus tard, après avoir atteint un mètre de haut. Sa magnifique floraison bleue est si éphémère (chaque fleur ne vit que 2 heures) que les capsules de graines sont visibles très rapidement. Puis la plante sèche et prend une couleur dorée. Un mois après la floraison, soit 100 jours après le semis, vient l'arrachage car ses fibres textiles se prolongent dans la racine.

Vient l'étape du rouissage : le lin est étalé sur le champ, durant quelques semaines. Retourné régulièrement, il subit l'alternance de la rosée puis du soleil qui dégrade la pectine qui entoure ses tiges et enferme les fibres. Il est ensuite égrené avant les étapes du teillage (broyage, pesselage, peignage) qui permettront d'extraire la filasse des tiges.\*

## Vers une renaissance ?

**Aujourd'hui, la culture et la transformation sont entièrement mécanisées.**

En 2021, à Commana, un essai de semis par deux agriculteurs (conventionnel et bio) a été très concluant : peut-être une piste d'avenir et de diversification pour les agriculteurs ?

## Du lin, on ne jette rien

Les graines, fibres, poudres, anas (bois présent dans la tige) et fils de lin sont transformés en vêtements et tissus d'ameublement, panneaux agglomérés, isolants, litières, combustibles, panneaux de portières de voiture, raquettes de tennis, semences, huiles pour la phytothérapie ou pour le traitement du bois, solvants, paillasses écologiques, aliments pour animaux...



**Source :** exposition « Le lin au fil du temps » visible le 10 juillet à Korn ar Gazel, lors de la journée de fête « Lin et Goémon » organisée par l'association Patrimoine & Environnement.

\* Un atelier de teillage avec des outils anciens reconstitués sera en action le 10 juillet à Korn ar Gazel.





# Saint-Pabu

*le mag*



saintpabu.bzh

## Agenda 2022

**26 juin au 4 septembre:** Marché estival  
Place Teuenn ar Reut

**9 juillet au 30 août:** Expo et Animations  
La Maison des Abers

**10 juillet:** Fête Lin et Goémon - Korn ar Gazel

**13 juillet:** Feu d'artifice - Place Teuenn ar Reut

**25 juillet:** Pot des vacanciers - Rog Avel

**29 juillet (8-12h):** Don de sang - Rog Avel

**1-8 août:** Exposition des Artistes amateurs - Rog Avel

**15 août:** Messe au quai du Stellac'h  
Moules frites de l'Avel Vor

**22-28 août:** Exposition sur l'église - Rog Avel

**3 septembre:** Forum des Associations - Rog Avel

**17-18 septembre:** Journées du Patrimoine - Bourg

**16 octobre:** Ciné-documentaire - Rog Avel

**6 novembre:** Festival Abers Blues - Rog Avel

**22 décembre:** Spectacle de feu et pyrotechnie

